

VILLE DE WATTRELOS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

ANNULE ET REMPLACE

**APPROBATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE D'AIDE
A DOMICILE**

DELIBERATION N° 13

Date : JEUDI 21 MARS 2024

Rapporteur :

Monsieur Dominique BAERT,
Maire, Président du C.C.A.S.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Considérant qu'il est nécessaire d'actualiser les conditions de fonctionnement

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 8 février 2024

L'administration propose au Conseil d'Administration :

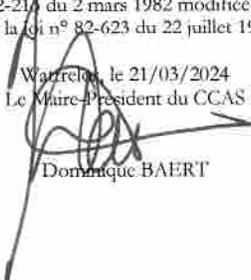
- D'abroger la délibération n° 67 en date du 27 octobre 2012,
- D'approuver le règlement de fonctionnement du service Aide à Domicile, joint en annexe, applicable en lieu et place de toutes dispositions antérieures,
- D'autoriser Monsieur Le Président du CCAS à veiller à la bonne application dudit règlement.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE

Acte certifié exécutoire de plein droit et publié en application
de la loi n° 82-210 du 2 mars 1982 modifiée et complétée
par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Wattrelos, le 21/03/2024
Le Maire-Président du CCAS


Dominique BAERT

DEPARTEMENT DU NORD
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE WATTRELOS**



Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU

Jeudi 21 mars 2024 – 17h30

Nombre de Conseillers en exercice : 13

Présents : 08

Monsieur Dominique BAERT, Président
Monsieur Benjamin CAILLIERET, Vice-Président

Mesdames Jocelyne LEFEVRE, Laureen LEMOINE, Sarah NEYRINCK

Messieurs Patrick DUPONCHEEL, Veysal KIRAZ, Claude LECLUSE

Administrateurs

Absence excusée avec pouvoir : 03

Françoise CLAIS

Pascal LUCAS

Christophe RICCI

Absence excusée sans pouvoir : 02

Laura DELPLANQUE

Arlette ROUSSEL

Absence : 00

Président de séance :

Monsieur Dominique BAERT, Président